

*Questions orales***L'AGRICULTURE****L'INDUSTRIE DES ÉDULCORANTS NATURELS**

M. Vic Althouse (Humboldt—Lake Centre): Monsieur le Président, les producteurs de betterave sucrière et de maïs à haute teneur en fructose ont besoin d'une politique sur les édulcorants naturels afin de stabiliser l'industrie et de lui redonner quelque espoir. La Commission tarifaire vient de publier son rapport sur ce secteur. Elle a examiné trois possibilités: l'imposition d'un prix plancher, la stabilisation des prix et les programmes d'achat.

Les chercheurs ne croient pas en la nécessité d'un prix plancher de 12c. la livre car, à leur avis, le cours du sucre brut est à la hausse et devrait atteindre ce montant sous peu. Or, ils n'ont pas tenu compte de la variation cyclique des prix et n'ont fait aucun cas des pays qui font baisser nos prix en pratiquant le dumping à la frontière canadienne.

Les auteurs du rapport craignent une majoration des prix que les industries feraient assumer aux consommateurs, mais ils ne s'inquiètent pas de la hausse considérable du prix des produits à haute teneur en sucre, depuis 1981, alors que le cours mondial du sucre a chuté. Ils n'expliquent pas non plus pourquoi les produits du sucre se vendent moins cher aux États-Unis qu'au Canada, bien que les producteurs américains obtiennent un prix plancher assez élevé.

* * *

[Français]

LA SANTÉ**LE SALON DE LA RÉADAPTATION**

M. Marcel R. Tremblay (Québec-Est): Monsieur le Président, je veux souligner aujourd'hui en cette Chambre une première nord-américaine avec la tenue dans la ville de Québec du Salon de la réadaptation qui s'est déroulé du 3 au 5 juin dernier, grâce à la collaboration, entre autres, des ministères de la Santé et du Bien-être social et du Secrétariat d'État du Canada.

Le Salon de la réadaptation, par le truchement de l'informatique et des démonstrations sur place, a permis de mieux faire connaître les produits et services destinés à améliorer la qualité de vie tant des personnes vivant avec des limitations fonctionnelles que de leurs proches et des intervenants auprès d'elles.

Par ailleurs, ce Salon, monsieur le Président, a été l'occasion d'admirer des tableaux et sculptures d'une rare qualité exécutés par des artistes vivant avec des limites, ce qui prouve que l'art n'a pas de barrière.

Et je tiens à rendre un hommage particulier à des artistes de la région de Québec qui ont relevé le défi, M^{me} Ginette Chalifour, Solange Laliberté, Lise St-Hilaire ainsi que M. Yves Bussièrès, l'auteur de la magnifique sculpture qui orne le hall d'entrée du Centre de réadaptation François-Charron.

Je profite également de l'occasion pour mettre en relief le dévouement de tout le personnel hospitalier de la grande région de Québec, et en particulier les hôpitaux Saint-François

d'Assise, de l'Enfant-Jésus et du Centre François-Charron, situés dans la belle circonscription de Québec-Est.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA RÉFORME FISCALE**ON DEMANDE POURQUOI DES CONSEILLERS FISCAUX ONT ACCÈS À CERTAINS RENSEIGNEMENTS**

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, que pense le premier ministre du fait que 20 conseillers fiscaux éminents connaissent, aujourd'hui, la teneur de la déclaration concernant la réforme fiscale qui doit nous être faite demain soir et des documents connexes? Que pense le premier ministre du fait que ces fiscalistes et comptables fiscaux, dont les cabinets gagnent des millions de dollars en donnant des conseils fiscaux, se trouvent à Ottawa aujourd'hui, pour examiner le Livre blanc? Comment se fait-il que quelques riches Canadiens aient accès à des renseignements que les députés et le contribuable moyen n'ont pas encore obtenus? Quelle en est la raison? Comment peut-on justifier cela? Que va-t-il faire pour remédier à cette situation?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, cette question m'étonne de la part du chef de l'opposition. Je crois savoir que le même genre de chose s'est produite lorsqu'il était ministre des Finances.

Des voix: Oh, oh!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Les députés veulent-ils bien me laisser poursuivre? Nous avons fait venir des experts et nous leur avons demandé de prêter le même serment du secret que les fonctionnaires. Ils peuvent ainsi conseiller les fonctionnaires du ministère au sujet des aspects techniques des propositions faites sur tout un éventail de questions.

• (1420)

Je le répète, cela se passe ainsi depuis des années. On a eu davantage recours à cette méthode à la suite du budget de 1981, en raison des problèmes qui s'étaient alors posés, de façon à éviter les erreurs qui peuvent se glisser dans ce genre de propositions.

[Français]

LA PRATIQUE GOUVERNEMENTALE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, cette affaire est incroyable, injustifiable et très inquiétante pour le pays. Ces propositions de réforme fiscale, prévues pour demain, sont tellement importantes que le ministre des Finances va attendre la fermeture de toutes les bourses canadiennes avant de les présenter demain soir. Elles sont tellement importantes qu'il va les rendre publiques dans une allocution télévisée à la grandeur du pays. Comment le premier ministre peut-il justifier la tenue par le ministre des Finances de réunions secrètes au cours desquelles 20 comptables et avocats, spécialisés en matière fiscale, se sont penchés sur ces propositions confidentielles avant la population canadienne et même avant les députés dans cette Chambre?